

Séance du **8 octobre 2020**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Adaptation de l'offre en transports publics - Lignes de bus VMCV 202 et 215 (2020/P18)

Rapporteur : Mme Danièle Kaeser

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 18/2020, du 24 août 2020, concernant l'adaptation de l'offre en transports publics des lignes de bus VMCV 215 et 202 ;

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la compagnie VMCV afin d'adapter l'offre des lignes de bus VMCV 202 et 215 ;
2. d'autoriser la Municipalité à répercuter sur le budget 2022 et suivants l'augmentation des coûts d'exploitation annuels de la ligne VMCV 202 de Fr. 246'100.- TTC consécutive à l'adaptation de l'offre sur le compte 130.3517 « Participation déficit transports publics ».
3. d'autoriser la Municipalité à répercuter sur le budget 2022 et suivants l'augmentation des coûts d'exploitation annuels de la ligne VMCV 215 de Fr. 324'790.- TTC consécutive à l'adaptation de l'offre sur le compte 130.3517 « Participation déficit transports publics ».

Ainsi délibéré en séance du **8 octobre 2020**.

Adopté à une très large majorité (deux avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 9 octobre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente

Sophie Métraux


le Secrétaire suppléant

Jacques Zaugg